

# OFF SPACES

**ESPACE TEMPORAIRE / 2<sup>E</sup> ÉDITION**  
ART CONTEMPORAIN DANS L'ESPACE PUBLIC  
DU 29.09.11 AU 09.10.11

DAVID GAILLARD  
LAURENT MATTHEY  
FONDATION BRAILLARD  
ARCHITECTES, GENÈVE

## L'ART À L'ÉPREUVE DE L'ESPACE PUBLIC

La question de la place des artistes dans la ville est souvent traitée du point de vue de l'implantation ou de la localisation des activités artistiques. Il s'agit généralement de garantir ou de revendiquer une place dans la cité et d'y rester visible en tant que collectif. Mais le jeu des visibilité artistiques mobilise d'autres logiques, dans un balancement entre inscription et convocation. Par inscription, il faut entendre ce moment où des artistes font irruption sur l'espace public pour en révéler des significations latentes, la normativité cachée et en dessiner de nouveaux usages. La convocation renvoie, pour sa part, à l'appel ponctuel lancé par les collectivités publiques ou autres pourvoyeurs à des artistes pour marquer l'espace, imposer un sens au collectif des citoyens.

### L'HISTOIRE LONGUE D'UNE « SALONNISATION » DE L'ESPACE PUBLIC

S'il s'agit bien sûr d'inscrire les artistes dans la ville, que ce soit en garantissant un espace légitime à l'exercice de leur pratique ou en ménageant des lieux ouverts à leur expression, les modalités de leur visibilité sont parfois paradoxales. En ce sens, elles nécessitent une réception critique. Un phénomène paraît exemplaire, celui qui consiste, le temps d'un événement ou de manière plus constante, à faire des rues, des galeries.

Pour se positionner dans un courant qui est celui de la critique benjaminienne, on définira cette propension comme un processus de « salonnisation » de l'espace public. Walter Benjamin notait en effet qu'avec l'apparition de la forme architecturale du passage, la ville de la modernité prenait alors l'aspect cosu et douillet d'un intérieur. Les passages dessinaient un espace intermédiaire entre le privé et le public ; un espace simultanément interne (on est abrité par une verrière) et externe (on est dans la ville). Le salon était ainsi définitivement porté à la dimension de la ville par la grâce d'un geste architectural, alors prouesse née de l'alliance du fer et du verre.<sup>1</sup>

Le floutage des rapports intérieur-extérieur qu'avait institués la première

modernité s'inscrit donc en une histoire longue. Si elle renvoie à une histoire des techniques qui permet d'extérioriser certains usages (la sociabilité de salon), elle relève aussi d'une histoire culturelle. Celle-ci peut-être esquissée à travers les méandres du programme situationniste, qui emprunte lui-même au lettrisme et au surréalisme, et qui aspire à « détourner » la normativité des structures urbaines pour proposer de nouveaux usages, susceptibles de refonder la société. Ce mouvement connaîtrait un âge d'or, celui du climax de la culture rock, à la fin des années 1960.<sup>2</sup>

Mais cette histoire tient aussi d'une histoire du politique, singulièrement d'une histoire des reconfigurations de l'action publique. Car la volonté de rendre l'art visible sur et dans l'espace public est bien sûr typique d'un certain air du temps. Celui d'une *new urban governance*, où la réappropriation de la ville par ses habitants se fait au nom d'une qualité urbaine, qui privilégie notamment l'aspect formel de l'espace public, dans une économie politique qui est celle du bien-être plus que de la justice sociale. De fait, la grande « transformation des rues engagées par les municipalités » à laquelle participe la « salonnisation » des espaces publics doit être aussi interrogée d'un point de vue politique.<sup>3</sup>

Au changement dans les modalités d'inscription des artistes dans l'espace

public (qui est de moins en moins celui de l'irruption et de plus en plus celui de la convocation, dans une perspective qui est un peu celle d'un marketing urbain et de concurrence entre les villes – quid de l'araignée de Louise Bourgeois à la place Neuve ?) correspond un changement de la nature même de l'espace public.<sup>4</sup>

### UN CHANGEMENT DE NATURE DE L'ESPACE PUBLIC ?

Plusieurs observateurs des relations à et dans la rue relèvent (bien souvent sur le mode de l'essai plus que de l'enquête) différentes mutations : des rapports plus frontaux, des pratiques plus individualisées. La production des espaces publics procéderait alors d'une volonté de proposer une multiplicité de lieux adaptés à des usages spécifiques.<sup>5</sup> L'art de l'aménagement consistant par conséquent à gérer au mieux les relations entre ces divers usages de l'espace public, c'est-à-dire à limiter autant que possible les conflits d'appropriation. Dans ce mouvement, c'est la nature même des espaces publics qui aurait changé. Ceux-ci avaient, à leur âge d'or, pour mission de fonder spatialement les conditions d'un contrat social, présupposant que l'espace public de la ville soit un espace d'intersubjectivité : un lieu où l'on reconnaît à l'autre une subjectivité autonome au fondement d'un vouloir-vivre-ensemble.<sup>6-7</sup> Désormais la mission de l'espace public est surtout de contrôler et

de contraindre les échanges entre personnes.<sup>8-9</sup> L'intéressant ici est que ces deux phénomènes convergent pour problématiser le rapport de la critique artiste à la ville. Dans un contexte caractérisé à la fois par une convocation de l'art dans l'espace public et une propension à une plus grande sophistication des dispositifs de contrôle des usages du domaine public, la question est celle de trouver une transposition contemporaine de l'appel situationniste à placer des interrupteurs sur les candélabres (qu'il faut comprendre comme un appel à un droit à l'exercice sur son cadre de vie). Cette transposition tient en deux mots : déprogrammer et dérouter. On donnera ici deux exemples de cette volonté de déprogrammer les espaces publics et de mettre en déroute les dispositifs de contrôle. Le premier est celui des pique-niques urbains développés depuis un certain nombre d'années à Genève qui visent à réinscrire des lieux dans une autre structure d'intelligibilité (quels autres usages pourrait-on faire d'une place de parc ?). Le deuxième est celui de ces performances qui utilisent des dispositifs de vidéosurveillance « pour inventer de nouvelles inscriptions du sujet à l'image ».<sup>10</sup>

### UN RETOUR DE LA CRITIQUE ARTISTE ?

L'enjeu de ces deux propositions pour une transposition de la critique artiste est sans doute celle de la production

du bien vivre en ville. On ne rappellera sans doute jamais assez à quel point les pratiques urbaines expérimentées dans les laboratoires sulfureux du surréalisme, du lettrisme et du situationnisme auront fondamentalement informé nos manières de vivre et pratiques de la ville contemporaine<sup>11</sup>, ne serait-ce que dans la formulation d'un certain exotisme du proche, la volonté de retrouver une outre-ville sous la ville quotidienne...<sup>12-13</sup>

La question de la place des artistes dans la ville ne saurait se limiter à la détermination de leur localisation optimale dans un tissu urbain. C'est bien plus les pratiques de la ville à venir qui sont au cœur de l'épreuve qui consiste à passer l'art à la question de l'espace public.

1. Matthey L., *Le quotidien des systèmes territoriaux : lecture d'une pratique habitante. Généalogie et description herméneutique des modalités de l'habiter en environnement urbain*, Berne, Peter Lang, 2008
2. Marcus G., *Lipstick traces, une histoire secrète du vingtième siècle*, Paris, Gallimard, 1998
3. Matthey L., *Salonnards de tous les pays, unissez-vous !*, Les Urbanités, p. 1, 2009
4. Mager C., Matthey L., « Sages comme des images ? Le leurre du marketing urbain », *Tracés*, 2010, n° 10, pp. 10-12
5. Gaillard D., « La Rade en mouvement », *Le Courrier*, mardi 15 février 2011
6. Habermas J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1963
7. Sennett R., *Les tyrannies de l'inimitié*, Paris, Seuil, 1977
8. Delbaere D., *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses, 2010
9. Gaillard D., « Vauban, écoquartier ou communauté fermée ? Entre contrôle morale et hybridation de la norme écologique », *Articulo - Journal of Urban Research*, 2012, n° 8 [Online], à paraître
10. Kihm C., « Art contemporain et vidéosurveillance », *Informations sociales*, 2005 / 6, n°126, pp. 70-71
11. Bonard Y., Capt V., « Dérive et dérivation. Le parcours urbain contemporain, poursuite des écrits situationnistes ? », *Articulo - Journal of Urban Research*, 2009, HS n° 2 [Online]
12. Matthey L., *Le quotidien des systèmes territoriaux : lecture d'une pratique habitante. Généalogie et description herméneutique des modalités de l'habiter en environnement urbain*, Berne, Peter Lang, 2008
13. Bonard Y., Guinand S., Matthey L., « Esthétique des paysages urbains et tourisme de proximité », Westphal B., (éd.), Flabbi L. (éd.), *Espaces, tourisme, esthétiques*, Limoges, Presses universitaires de l'Université de Limoges, 2009, pp. 177-187